

**Arrêté préfectoral portant inscription
au titre des monuments historiques
d'objets mobiliers conservés à MONTLOGNON (Oise)**

Le préfet de la région Hauts-de-France,
préfet de la zone de défense et de sécurité Nord,
préfet du Nord,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II et notamment l'article R 622-32 portant inscription d'un objet mobilier au titre des monuments historiques ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 17 janvier 2024 portant nomination de monsieur Bertrand GAUME, en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 05 février 2024 portant délégation de signature à monsieur Hilaire MULTON, directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de-France ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture entendue en sa séance du 2 mars 2023 ;

Considérant que la conservation des objets mobiliers ci-après désignés présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont inscrits au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants, conservés dans l'église Sainte-Geneviève, située dans la commune de Montlognon (Oise), et appartenant à la commune de Montlognon :

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.hauts-de-france.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf

Tableaux (2) : panneaux de retable

PM 60005455

- *L'arrestation du Christ au Mont des Oliviers (avers) / L'Annonciation (revers)*
- *Marie-Madeleine (? avers) / [sujet indéterminé, revers]*

Datation : début XVI^e siècle

Auteur : non identifié

Matériaux : huile sur bois

Dimensions :

- panneau 1 : H : 85 cm ; La : 65 cm ; Pr : 2 cm

- panneau 2 : H : 84,5 cm ; La : 64,5 cm ; Pr : 2 cm



Tableau : *La Cène*

PM 60005456

Datation : XVII^e siècle

Auteur : non identifié

Matériaux : huile sur toile

Dimensions (cadre) : H : 300 cm ; La : 197 cm



Statues (2) : *la Vierge ; saint Jean*

PM 60005457

Provenant d'une poutre de gloire

Datation : 4^e quart du XVIII^e siècle

Auteur : non identifié

Matériaux : bois

Dimensions :

- Vierge : H : 100 ; La : 40 cm

- saint Jean : H : 100 ; La : 35 cm



Article 2

Le présent arrêté sera notifié au propriétaire et au clergé affectataire.

Article 3

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés, pour le préfet de région et chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 29/02/2014

Pour le préfet de région et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles
Hilaire MULTON

